LETTRE OUVERTE

Paris le 29 Juillet 2022,

Fermeture des maternités et crise du secteur de la santé périnatale

Monsieur le Président de la République,
Madame la Première Ministre,
Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention,
Madame la Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé,

Nos organisations représentatives de la profession de sages-femmes et des étudiant·e·s sages-femmes, réunies en cellule de crise, vous alertent à nouveau au sujet de la crise sans précédent que traverse notre profession et le secteur de la santé périnatale.

En cette période estivale, sur les propos déclaratifs de personnels de 122 maternités répondantes, 40% ont indiqué des fermetures partielles au mois de juin 2022.
6 des 122 maternités répondantes ont déclaré des fermetures totales.
En Seine-Saint-Denis, ce ne sont pas moins de 175 temps pleins, soit la moitié des effectifs nécessaires, qui font défaut. Ces derniers chiffres, communiqués le 1er juillet par l'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF) nous révèlent l'ampleur inédite de la pénurie de sages-femmes et ses conséquences dramatiques sur le fonctionnement des maternités et la santé des femmes.
En parallèle, les conditions de l'exercice libéral se dégradent fortement : 80% des sages-femmes libérales ont indiqué des difficultés pour se faire remplacer cet été, conduisant 50% d'entre elles à modifier ou à raccourcir leurs congés.

Les conditions d'exercice dégradées pour l'ensemble des modes d'exercice - hospitalier, privé, libéral et territorial - entraînent une fuite professionnelle, source d'un manque d'effectif déjà installé depuis quelques années. Le Conseil national de l'Ordre des sages-femmes (CNOSF) a pu constater que les radiations de sages-femmes en âge d'exercer au premier semestre 2022 ont augmenté de plus de 112% comparativement au premier semestre 2021. D'autre part, l'Ordre décompte 3 870 sages-femmes en âge d'exercer qui n'ont pas d'activité. Or, notre système de santé a besoin des sages-femmes, une profession malheureusement encore trop méconnue et négligée par les pouvoirs publics.

Il est regrettable que le rapport de la mission FLash de juin 2022 portant sur "les urgences et les soins non programmés" ne prenne pas en compte les services hospitaliers de gynécologie-obstétrique à l'instar des autres secteurs d'urgence.

Nous constatons une perte de sens de l'exercice faute de pouvoir assurer nos missions et répondre convenablement aux attentes des femmes et des couples. Notre modèle périnatal est à la fois déshumanisant et archaïque. La dégradation des indicateurs de périnatalité est le symbole de l'absence d'une réelle politique périnatale. Aujourd'hui, le nombre insuffisant de personnel·le·s dans les maternités et le manque de temps compromettent un accompagnement adapté et est source de violence et de souffrance pour les femmes mais aussi pour les soignant·e·s, souvent épuisé·e·s.

Cependant, ce constat critique n'a reçu aucune réponse forte de la part des autorités. En effet, si des mesures de santé publique (accès direct au spécialiste, IVG instrumentale) et de revalorisation de la profession ont été apportées à la suite d'un mouvement social d'ampleur et du Ségur, les pouvoirs publics n'ont pas pris les mesures fondamentales (effectifs, statut) les plus à même d'endiguer la crise profonde du secteur de la santé périnatale. Les autorités doivent prendre leurs responsabilités : **les professionnel·e·s de santé ne peuvent être tenu·e·s responsables de la situation actuelle**.

Aujourd'hui, leurs limites physiques, psychiques et humaines sont atteintes. Nos instances, à travers notamment la co-construction d'un Livre Blanc en 2022 de la profession sage-femme, disponible en ligne, souhaitent apporter des solutions pour le long terme et maintenir un dialogue constructif. Dès lors, nous vous proposons de nous rencontrer au plus vite, afin d'échanger pour repenser ensemble le modèle périnatal ainsi que et le fonctionnement de nos maternités, sortir de cette crise dramatique et faire enfin de la santé des femmes et des sages-femmes une priorité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Monsieur les Ministres,
l'assurance de notre considération respectueuse.

Contacts :

Camille DUMORTIER - ONSSF - 06.86.27.67.36
Adrien GANTOIS - CNSF - 06.47.98.45.89
Micheline BOIVINEAU - ANSFT - 06.52.48.26.30
Isabelle DERRENDINGER - CNOSF - 06.46.81.18.01
Sylvie LEROUX - ANSFC - 06.75.12.76.29
Eliette BRUNEAU - ANSFL - 06.09.80.65.71
Véronique LECOINTE - CNEMA - 06.08.15.96.94
Roxanne LANDAIS HAUSER - ANESF - 06.74.62.52.31